



ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'**ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF** au Centre communautaire de la Municipalité de Lac-du-Cerf, le samedi 9 août 2014 à 09h30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président souhaite la bienvenue aux membres et aux autres personnes qui assistent à l'assemblée dont la mairesse, Danielle Ouimet.

1.1 PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

Le président, Pierre Raïche, agit comme président et la secrétaire, Shirley Duffy, agit comme secrétaire de l'assemblée annuelle.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président signale à l'assemblée que le nombre requis de membres pour former quorum est atteint et que l'assemblée est dûment constituée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite par Robert Nault et appuyée par Michel Raïche, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Le président présente les autres administrateurs :

Shirley Duffy, secrétaire
Keith Rogers, administrateur
Robert Scantland, vice-président

Patrick Beauchamp et Michel Farant sont absents.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013

Sur proposition dûment faite par Marc Léonard et appuyée par Léo Lapierre, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 10 août 2013.

5. MOT DU PRÉSIDENT ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Voici les faits saillants des sujets abordés par le président, Pierre Raïche.

- 5.1 L'Association continue sa vigilance pour la protection des lacs en collaboration avec la Municipalité.
- 5.2 Une amélioration est constatée quant à la vitesse des bateaux. Une étude préliminaire pour déterminer les distances de 60 m de la rive autour du lac limite les espaces où une vitesse maximale est permise.
- 5.3 Les membres sont invités à continuer d'offrir leurs suggestions et contributions pour le journal.
- 5.4 L'Association continue à voir aux problèmes du camping sur les îles et des effets des écoulements pluviaux dans la baie Bonnet rouge.
- 5.5 Le danger des cyanobactéries est très présent. Le président révise les façons de reconnaître les algues bleu-vert et recommande de le contacter si les membres en voient.
- 5.6 En plus de notre association, le Comité de regroupement des associations de protection et de mise en valeur des lacs et des cours d'eau de Lac-du-Cerf est formé de différentes associations dont celles du lac Lefevre, du lac Mallone, de l'Association chasse et pêche, de la Municipalité et de l'organisme COBALI. Une carte des zones de navigation selon les normes est en développement. L'élaboration d'un code d'éthique se continue. La transparence de l'eau est bonne et se maintient.
- 5.7 La présence de myriophylle est contrôlée mais la vigilance est recommandée.
- 5.8 Le péripython est une algue brune qui s'accumule en bordure du lac et est un indice de la charge de nutriment dans le lac et de la raison pourquoi il y a eu des cyanobactéries dans nos lacs. Des échantillons doivent être pris à 40 sites différents une fois par année en diversité à un à trois pieds de la surface avec 60 échantillons par site. Huit autres bénévoles sont requis pour compléter cet échantillonnage pendant trois ans.
- 5.9 Dans le cadre de son plan d'action 2014-2015, l'Association travaillera à un projet important soit l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE) à l'échelle du bassin versant de nos lacs. COBALI nous soutiendra dans cette réalisation.

Sur proposition dûment faite par Danielle De Coninck et appuyée par Monique Léonard, il est unanimement résolu d'autoriser une dépense d'environ 3 000\$ afin de procéder à l'élaboration d'un plan directeur de l'eau.

- 5.10 Une membre demande si les commerces collaborent à la protection du lac. En général un bon travail de sensibilisation se fait. COBALI visite ces pourvoires pour les informer et leur remettre de la littérature pour les usagers. La Municipalité fait aussi sa part avec des suivis de contrôle.

5.11 La mairesse, Danielle Ouimet s'adresse aux membres et les assure de la collaboration de la Municipalité pour la protection des lacs et le développement de la Municipalité. Des visites des rives sont faites en collaboration avec COBALI et la situation s'améliore. L'inspectrice municipale en environnement fait bien son travail incluant les suivis et la vérification des lavages des bateaux la fin de semaine. Madame Ouimet fera un suivi avec le président sur toutes les préoccupations soulevées lors de leur rencontre récente.

6. PRÉSENTATION SUR LE BASSIN VERSANT

Madame Kristel Lucas, agente de sensibilisation à COBALI fait une présentation sur le bassin versant des lacs du Cerf. Elle explique ce qu'est un bassin versant et précisément celui de nos lacs. Elle explique aussi ce qu'est un plan directeur de l'eau (PDE) et les grandes étapes de son élaboration. Le but est de contribuer à une meilleure prise en main du lac à long terme en permettant l'élaboration d'un plan d'action pour sa sauvegarde. C'est ce genre de plan directeur que notre association est en train d'élaborer.

7. RAPPORT FINANCIER

Le président présente le bilan financier préparé par la trésorière, Elisabeth Scantland. La situation financière de l'Association est saine. Il y avait 139 membres en 2013 et 122 en date de l'AGA de 2014. Le président remercie les membres qui font des contributions volontaires.

Sur proposition dûment faite par Robert Nault et appuyée par Léo Lapierre, il est unanimement résolu de recevoir les états financiers tels que présentés.

8. ÉLECTIONS

Nicole Daniel agit en tant que présidente d'élections. Il y a trois postes de deux ans à combler au conseil d'administration puisque les mandats de Patrick Beauchamp, Michel Farant et Keith Rogers se terminent. Patrick Beauchamp a avisé qu'il ne renouvellera pas son mandat et le président le remercie pour sa contribution à l'Association.

Les personnes suivantes indiquent qu'elles sont prêtes à agir en tant qu'administrateurs et sont élues par acclamation.

- Michel Farant, dont la candidature pour deux ans est dûment proposée par Suzanne Léonard et appuyée par Al Hlady;
- Robert Nault, dont la candidature pour deux ans est dûment proposée par Monique Léonard et appuyée par Michel Raïche;
- Keith Rogers, dont la candidature pour deux ans est dûment proposée par Suzanne Léonard et appuyée par Michel Raïche.

Shirley Duffy, Claude Montambault, Pierre Raïche et Robert Scantland continuent leur mandat de deux ans.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu d'augmentation observée de la présence de sangsues dans les lacs. L'usage des sangsues pour la pêche est encore permis. COBALI ajoutera les sangsues à sa sensibilisation des commerces.

Des cartes du lac sont disponibles à la station de service Léonard au village.

L'Association sera représentée au Forum régional sur la protection des lacs et cours d'eau du Regroupement des associations pour la protection des lacs et cours d'eau des Hautes-Laurentides le 16 août prochain.

Deux vidéos sont présentées sur le lavage des bateaux et les wake-boats.

10. ENREGISTREMENT POUR VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

L'Association continue à coordonner la vidange des fosses septiques à prix réduit. Une feuille d'inscription est disponible et Monsieur Keith Rogers s'occupera de faire les arrangements. Il avise que dans les prochaines années, la Municipalité régionale fera automatiquement ces vidanges.

11. TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

On procède au tirage des prix de présence.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

La secrétaire,

Le président,

Shirley Duffy

Pierre Raïche